

Reconquérir

RÉSISTER

Revendiquer

UN AVANTAGE FISCAL

Basée sur l'année civile, la cotisation syndicale donne droit à une réduction fiscale de 66% du montant de votre cotisation ou à un crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable. Une attestation vous sera adressée en temps utile pour vous permettre de bénéficier de cet avantage fiscal.

DÉNONCER

DEMANDER

DEFENDRE

**JE PRENDS LA
CARTE DE
L'INDÉPENDANCE**

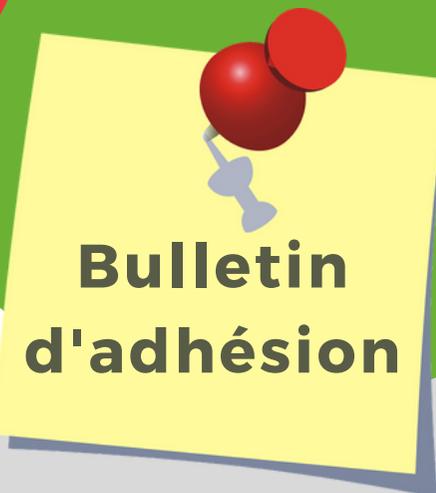


**UNE ADHÉSION EST
VALABLE 12 MOIS**

Pour nous, les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ne sont pas que des mots mais guident nos actions !

Notre site :
www.foenseignementagricole.fr

CONTACTEZ NOUS :
foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 81 42



**Bulletin
d'adhésion**

**Pourquoi adhérer à FO
Enseignement Agricole ?**

Pour être soutenu.e, défendu.e et représenté.e au niveau local, régional et national.

Pour participer à la défense de l'enseignement agricole public et de ses agents.

Pour unir nos forces, pour promouvoir les valeurs d'un syndicat libre et indépendant.

MODALITÉS DE PAIEMENT DE VOTRE COTISATION

À adresser à :

Lila SANCHEZ,

23 bld Maréchal de Lattre de Tassigny

09100 PAMIERIS

lila.sanchez@educagri.fr

Je règle ma cotisation :

Par prélèvement automatique avec reconduction tacite / Vous pourrez l'annuler chaque année par simple lettre au trésorier national a minima un mois avant la date de renouvellement. Joindre un RIB.

- En 1 seul prélèvement
- Tous les 2 mois
- Tous les 4 mois
- Tous les mois
- Tous les 3 mois
- Tous les 6 mois

Par chèque en une seule fois, à joindre à ce bulletin.

Date : Signature :



ENGAGEMENT DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Je soussigné
..... déclare par la présente :
- opter pour le prélèvement automatique de mes cotisations liées à l'adhésion FO Enseignement Agricole,
- faire parvenir à FO Enseignement Agricole le mandat de prélèvement récurrent SEPA complété et signé dès sa réception.

Date : Signature :

VOS COORDONNÉES (1) :

NOUVELLE ADHÉSION

RENOUVELLEMENT

NOM (en majuscules) : Prénom :

Date de naissance :

Téléphone personnel (portable si possible) :

Adresse personnelle complète :

Adresse email :

Etablissement d'affectation :

Corps : Grade : Échelon : Temps de travail :%

Indice figurant sur le bulletin de paye ou salaire brut mensuel pour les agents sans indice :

Fonction : Discipline (pour les enseignants):

Pendant l'année, il est indispensable de nous informer si des changements interviennent dans votre situation pour vous garantir une meilleure défense, la réception des publications, et éviter les prélèvements erronés.

COMMENT CALCULER SON MONTANT ?

Le montant de ma cotisation annuelle calculée par le simulateur

= € pour l'année.

Simulateur sur notre site **FOEA** :



ou à l'aide de la formule (1) :

Traitement brut mensuel x Taux de cotisation

..... X % = € pour l'année

Pour les retraités, la cotisation syndicale annuelle est forfaitaire à hauteur de 50,00€.
Pour les actifs, elle ne peut pas être inférieure à 75 euros.

(1) Les informations nominatives ont pour objet de permettre à notre syndicat d'organiser l'action, de vous informer, de vous consulter. Elles ne seront pas communiquées à l'extérieur pour des opérations commerciales ou publicitaires. Chaque adhérent a le droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Quel est mon taux de cotisation ?

INM < 500 = 5.8 % du salaire brut
INM entre 501 et 650 = 6.8 %
INM > 650 = 7.2 %